



RÉGLEMENTATION MÉSY'TRAIL

Année 2024

Présentation :

Le MéSY'Trail est une course nature, chronométrée, organisée par le Comité des Fêtes de Mésigny le dimanche 30 juin 2024. Cet événement est composé de trois parcours de trail :

- Le trail de Chamarande - 11km – 330m de dénivelé positif
- Le trail de Vengeur - 17km - 540m de dénivelé positif
- Le trail de Chamaloup - 27km – 1000m de dénivelé positif

Pour la seconde édition, nous proposons aussi :

- Une marche sur le parcours du trail de Chamarande (11km), non chronométrée.
- Des courses « enfant » avec inscription gratuite, non compétitive ne donnant pas lieu à un classement :
 - PS MS (3 à 5 ans) 250 m - Baby Athlé
 - GS à CP (5 à 7 ans) 500 m - Baby Athlé
 - CE1 à CE2 (7 à 9ans) 1 km - Eveil Athlé
 - CM1 à CM2 (9 à 11 ans) 1,5 km - Poussins

Inscription :

Les inscriptions internet sont ouvertes et ce jusqu'au samedi 29 juin 2024 – 21h00 sur le site : <http://www.L-Chrono.com>

Les inscriptions seront aussi ouvertes sur place du vendredi 28 juin 14h00 jusqu'au dimanche 30 juin 8h00 à la salle polyvalente de Mésigny.

L'inscription ne sera valide que si elle est accompagnée :

– d'un bulletin d'inscription (en ligne ou papier)

Droit à l'image :

Par son inscription, le coureur renonce à se prévaloir de son droit à l'image relatif à l'épreuve et accepte que les organisateurs utilisent celle-ci afin de promouvoir les différentes éditions du Mésy'Trail.

Matériel :

Les chaussures typées Trail-running sont conseillées. Les bâtons ne sont pas autorisés sauf pour la marche.

Repas - Arrivée :

Restauration sur place et présence d'une buvette.

Remise des prix :

Remise des prix : à partir de 12h00.

Début des podiums pour la course du 11km puis du 17km et pour finir le 27km.

Barrières Horaires :

Barrière horaire des trois épreuves fixée à 13h30.

Secours - Sécurité :

Les secours sont assurés par une équipe de quatre secouristes de UDPS69 et d'un médecin. L'équipe médicale est en droit de mettre hors course tout concurrent jugé inapte à continuer l'épreuve.

Le parcours est balisé, fléché. Les intersections des routes sont contrôlées par des signaleurs.

Assurances :

Le Comité des Fêtes de Mésigny est couvert par une assurance responsabilité civile.

Les licenciés FFA bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à la licence.

Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement

Remboursement :

Aucun remboursement possible.

Abandons :

Tout abandon devra être signalé au bénévole le plus proche. Les concurrents s'engagent à rejoindre l'arrivée par leur propre moyen du moment où l'état de santé le permet.

Cas de disqualification :

- Absence de dossard ou affichage peu visible ;
- Jet de détritrus sur le parcours ;
- Utilisation de raccourcis ;
- Comportement inapproprié envers un bénévole ou un autre coureur.

Annulation – arrêt – modification de la course :

Pour des raisons de sécurité, notamment en cas de conditions météo trop défavorables, l'organisateur se réserve le droit de retarder le départ des courses, d'arrêter, de modifier, voire d'annuler les courses sans préavis.

Acceptation du règlement :

Tous les concurrents s'engagent à se soumettre aux règles spécifiques de l'épreuve du Mésey'Trail par le seul fait de leur inscription et dégagent la responsabilité des organisateurs pour tout incident ou accident pouvant survenir avant, pendant ou après l'épreuve, découlant du non-respect de ces règlements.

Règlement spécifique au Trail de Chamarande - 11km – 330 D+ :

Départ – lieu - horaires :

Départ à 10h20 à la salle polyvalente de Mésigny.

Ravitaillement :

Un ravitaillement sera prévu au cours du parcours (5^{ème} km) et un à l'arrivée.

Age minimum :

L'âge légal minimum pour participer est de 16 ans le jour de la course.

Nombre de places – Tarifs :

Le nombre de participants pour le parcours du 11 km est fixé à 200 coureurs.

Tarif = 13€ (+ frais d'inscription par internet)

Classements – Récompenses :

Seront récompensés :

- les 3 premières femmes au général
- les 3 premiers hommes au général
- les 3 premiers Hommes et Femmes des catégories suivantes ;
 - -U18 / Cadets (2007 à 2008)
 - -U20 / Juniors (2005 à 2006)
 - -U23 / Espoirs (2002 à 2004)
 - -Seniors (1990 à 2001)
 - -Les catégories M0 + M1 (1989 à 1980)
 - -Les catégories M2 + M3 (1979 à 1970)
 - -Les catégories M4 + M5 (1969 à 1960)
 - -Les catégories M6 + M7 (1959 à 1950)
 - -Les catégories M8 + M9 + M10 (1949 et avant)

Pas de cumul des récompenses.

Retrait des dossards :

Le retrait des dossards s'effectuera du vendredi 28 juin à partir de 14h00 au dimanche 30 juin jusqu'à 9h50 à la salle polyvalente.

Les dossards sont à rendre après la course, ils contiennent des puces réutilisables.

Règlement Trail de Vengeur 17km – 540 D+ :

Départ – lieu - horaires :

Départ à 10h00 à la salle polyvalente de Mésigny.

Ravitaillement :

Deux ravitaillements sont prévus au cours du parcours (6^{ème} et 11^{ème} km) et un à l'arrivée.

Age minimum :

L'âge légal minimum pour participer est de 18 ans le jour de la course.

Nombre de places – Tarifs :

Le nombre de participants pour le parcours du 17 km est fixé à 200 coureurs.

Tarif = 15€ (+ frais d'inscription par internet)

Classements – Récompenses :

Seront récompensés :

- les 3 premières femmes au général
- les 3 premiers hommes au général
- les 3 premiers Homme et Femmes des catégories suivantes ;
 - -U20 / Juniors (2005 à 2006)
 - -U23 / Espoirs (2002 à 2004)
 - -Seniors (1990 à 2001)
 - -Les catégories M0 + M1 (1989 à 1980)
 - -Les catégories M2 + M3 (1979 à 1970)
 - -Les catégories M4 + M5 (1969 à 1960)
 - -Les catégories M6 + M7 (1959 à 1950)
 - -Les catégories M8 + M9 + M10 (1949 et avant)

Pas de cumul des récompenses.

Retrait des dossards :

Le retrait des dossards s'effectuera du vendredi 28 juin à partir de 14h00 au dimanche 30 juin jusqu'à 9h30 à la salle polyvalente.

Les dossards sont à rendre après la course, ils contiennent des puces réutilisables.

Règlement Trail de Chamaloup 27km – 1000 D+ :

Départ – lieu - horaires :

Départ à 08h30 à la salle polyvalente de Mésigny.

Ravitaillement :

Trois ravitaillements sont prévus au cours du parcours (6^{ème}, 13^{ème} et 19^{ème} km) et un à l'arrivée.

Age minimum :

L'âge légal minimum pour participer est de 20 ans le jour de la course.

Nombre de places – Tarifs :

Le nombre de participants pour le parcours du 27 km est fixé à 100 coureurs.

Tarif = 22€ (+ frais d'inscription par internet)

Classements – Récompenses :

Seront récompensés :

- les 3 premières femmes au général
- les 3 premiers hommes au général
- les 3 premiers Homme et Femmes des catégories suivantes ;
 - -U23 / Espoirs (2002 à 2004)
 - -Seniors (1990 à 2001)
 - -Les catégories M0 + M1 (1989 à 1980)
 - -Les catégories M2 + M3 (1979 à 1970)
 - -Les catégories M4 + M5 (1969 à 1960)
 - -Les catégories M6 + M7 (1959 à 1950)
 - -Les catégories M8 + M9 + M10 (1949 et avant)

Pas de cumul des récompenses.

Retrait des dossards :

Le retrait des dossards s'effectuera du vendredi 28 juin à partir de 14h00 au dimanche 30 juin jusqu'à 8h00 à la salle polyvalente.

Les dossards sont à rendre après la course, ils contiennent des puces réutilisables.

Règlement Marche 11km – 330m D+ :

Départ – lieu - horaires :

Départ à 9h00 à la salle polyvalente de Mésigny.

Ravitaillement :

Un ravitaillement sera prévu au cours du parcours (5^{ème} km) et un à l'arrivée.

Age minimum :

Pas d'âge minimum.

Nombre de places – Tarifs :

Le nombre de participants pour la marche est fixé à 150 marcheurs.

Tarif = 9€ (+ frais d'inscription par internet)

Classements – Récompenses :

Aucun classement et pas de chronométrage, les marcheurs auront le même lot que l'ensemble des coureurs avant le départ.

Retrait des dossards :

Le retrait des dossards s'effectuera du vendredi 28 juin à partir de 14h00 au dimanche 30 juin jusqu'à 8h30 à la salle polyvalente.